



DOSSIER

4

MANDAT 2026-2032 JEAN PAPADOPULO RÉÉLU

CAPI
Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère

Grand angle

- 04 Mandat 2026-2032
Jean Papadopulo réélu
- 10 CAPI, des compétences obligatoires
- 11 CAPI, des compétences supplémentaires
- 12 Découvrez les élus de la CAPI

À vos agendas

- 16 Toutes les dates de vos sorties

ÉTÉ 2026 - Numéro 63

ICI LA CAPI est une publication éditée par la CAPI.
Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI)
17 avenue du Bourg - BP 90592
38081 L'Isle d'Abeau cedex
Tél. : 04 74 27 28 00 - Fax : 04 74 27 69 00
capi@capi38.fr - www.capi-agglo.fr
Direction de la publication : Jean Papadopulo
Directrice de la rédaction : Yasmina Hattabi
Création graphique : Sphère Publique
Mise en page et rédaction : Pagina Communication
ISSN : 2647-1957
Impression : Fouquet Simonet
Crédit photos : Benoit Gillardeau, Pascale Cholette, Ahmed Benazzouz
Vues drone : Actua Drone Thierry Eyraud
Photo de couverture : Benoit Gillardeau



Papier recyclé

04



12



10



10



16



Un nouveau chapitre pour notre territoire

Je suis fier et honoré d'être président d'une si belle intercommunalité pour ce 3^e mandat qui marque l'ouverture d'un nouveau chapitre pour notre territoire.

En 2027, la CAPI fêtera ses vingt ans : vingt ans, c'est le plus bel âge ! En deux décennies, nos vingt-deux communes ont construit l'un des territoires les plus dynamiques de la région. Ici, des femmes et des hommes ont transformé des villages en véritables pôles de vie attractifs. Ils ont développé l'industrie, créé des emplois, construit des équipements, développé des services... Ils ont bâti bien davantage qu'un territoire. Ils ont bâti une promesse, celle qu'en vivant ici, chacun puisse offrir une vie meilleure à ses enfants.

Cette promesse est aujourd'hui notre responsabilité.

Malgré mon enthousiasme, je reste conscient des attentes des habitants et des défis qui nous attendent. Une fois de plus, nous serons, avec l'ensemble de mes collègues élus, à leur écoute et continuerons d'impulser des projets essentiels, innovants et vertueux, dans le sérieux budgétaire qui nous caractérise.

Dès à présent, nous travaillons à l'écriture d'un grand projet de territoire qui, au-delà des échéances électorales, fixe un cap pour les quinze prochaines années.

Nous partons ensemble, mais il nous faut construire le bateau, définir les règles de vie à bord et les moyens dont nous aurons besoin pour effectuer la traversée.

La CAPI – et les communes qui la composent – doit mutualiser les richesses tout en donnant les moyens à chaque commune d'assumer ses propres politiques publiques.

Soyez-en sûrs : l'intérêt général et l'équité territoriale seront, pour ce nouveau mandat comme pour les précédents, nos seules boussoles.

Jean Papadopulo,
Président de la CAPI



Mandat 2026-2032

Jean Papadopoulos réélu



©Benoit Gillerdeau

"La CAPI, un territoire qui nous apporte de la joie de vivre"

À l'occasion de l'installation du nouveau Conseil communautaire de la CAPI, le 21 avril 2026, Jean Papadopulo, Maire de Four, a été réélu Président de la CAPI pour un 3^e mandat consécutif. Avec l'ensemble des élus, conseillers et agents, porté par une volonté intacte, il souhaite répondre aux besoins des 115 000 Capisérois tout en continuant à faire avancer le territoire, à le préparer aux grands enjeux démographiques, environnementaux, numériques et économiques de demain.



QUI ÊTES-VOUS ?

Je suis vétérinaire de formation et retraité depuis quelques années. Mon engagement politique est né en 1995, lorsque je me suis opposé à un projet d'aménagement qui me paraissait totalement disproportionné pour ma commune, Four. À l'époque, la Ville nouvelle avançait très vite et je voulais défendre l'identité et l'équilibre de mon territoire.

Cette première expérience, comme Maire de Four et Vice-Président du SAN*, l'ancêtre de la CAPI, m'a beaucoup appris. J'ai découvert la complexité de l'action publique, mais aussi sa richesse. Depuis, ma motivation n'a pas changé : être utile aux habitants. C'est d'ailleurs la valeur qui me guide au quotidien. La finalité de l'action publique, portée par les élus, c'est de servir les habitants. Nous sommes là pour améliorer leur cadre de vie, répondre à leurs besoins et préparer l'avenir du territoire.

* Syndicat d'agglomération nouvelle

QUELLES ACTIONS MAJEURES RETENEZ-VOUS DU PRÉCÉDENT MANDAT ?

Le mandat qui s'achève a été particulièrement riche. Parmi les réalisations les plus marquantes, je retiens d'abord deux équipements structurants pour le territoire : la piscine Alice Milliat et le nouveau conservatoire de musique Hector Berlioz. Au-delà de leur utilité, ces équipements incarnent une

ambition : proposer des services publics de qualité dans des bâtiments performants, durables et qui se distinguent par leur geste architectural. Je suis convaincu que les équipements publics doivent être beaux parce qu'ils accompagnent la vie quotidienne des habitants pendant plusieurs décennies.



Je retiens également notre engagement en faveur de la préservation des espaces naturels et agricoles avec le déploiement des Périmètres de protection des espaces agricoles et naturels (PAEN) et les Paiements pour services environnementaux (PSE) qui rémunèrent les agriculteurs pour des actions contribuant à restaurer ou maintenir des écosystèmes. Nous avons aujourd'hui protégé près de 7 000 hectares en PAEN, offrant ainsi une visibilité à long terme aux agriculteurs et garantissant un équilibre durable entre développement et préservation des espaces verts.

Dans le cadre de la protection de l'environnement, la renaturation de la Bourbre permet d'avoir des zones humides qui maintiennent et favorisent fraîcheur et biodiversité.

Parmi les autres actions importantes, le Plan Pont nous permet de disposer d'un diagnostic complet de l'état des ouvrages d'art du territoire et de programmer les travaux nécessaires. Les projets liés aux gares et aux mobilités se poursuivent et préparent l'avenir de la CAPI, contribuant à la fois à renforcer son accessibilité et son attractivité.



Enfin, nous avons poursuivi nos efforts en matière d'innovation et de modernisation des services publics, notamment avec l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la gestion de l'eau et de l'assainissement pour améliorer la détection des fuites comme l'efficacité des interventions. Je pourrais citer d'autres projets tant le mandat a été dense !





©Actua Drone Thierry Eyrnaud

La force de notre intercommunalité repose sur cette capacité à construire ensemble des réponses adaptées aux besoins du territoire, dans le respect des équilibres locaux.

COMMENT ENVISAGEZ-VOUS VOTRE RÔLE DE PRÉSIDENT AU CENTRE D'UN EXÉCUTIF RECOMPOSÉ ?

Ma manière de travailler ne changera pas. Depuis le début, je considère que la CAPI n'est pas une "23^e commune". Elle est un outil au service des 22 communes et de leurs habitants, endosse un rôle protecteur et solidaire, nous rassemble. Mon rôle est de fédérer, d'accompagner et de construire avec les Maires. Tous les sujets importants sont abordés et débattus collectivement. La concertation reste au cœur de notre fonctionnement. Je n'ai jamais eu pour habitude d'imposer un projet majeur à une commune contre la volonté de son maire et cela restera ma ligne de conduite.

La force de notre intercommunalité repose sur cette capacité à construire ensemble des réponses adaptées aux besoins du territoire, dans le respect des équilibres locaux.



©Fascalle Cholette

COMMENT ABORDEZ-VOUS CE TROISIÈME MANDAT ?

Je l'aborde avec beaucoup d'enthousiasme et de plaisir. Je suis heureux de poursuivre ce travail avec mes collègues dans un climat serein et constructif. Les élections se sont déroulées de manière apaisée et cela constitue une base solide pour avancer collectivement, offrir aux Capisérois une vision claire de notre projet collectif, de ce que nous voulons transmettre à nos enfants. J'ai toujours autant de motivation à venir travailler chaque jour pour le territoire. Cet engagement reste pour moi une source de satisfaction, parce qu'il permet de faire avancer des projets concrets au service des habitants.

Bien sûr, je reste attentif au contexte national. Les incertitudes financières qui pèsent sur les collectivités et sur les finances publiques constituent un

sujet de vigilance important. Nous devons faire preuve d'adaptation et de responsabilité dans les années à venir.

QUELLES EN SERONT LES GRANDES LIGNES, LES PRIORITÉS ?

Après la construction de bâtiments structurants, nous allons nous attacher à d'autres sujets, notamment le développement économique, qui est l'essence même de la vie au cœur de toutes les collectivités. Les gens travaillent et vivent sur un territoire, utilisent ses services et infrastructures, y fondent leur famille. Le développement économique passera notamment par des aménagements du territoire, comme celui de l'écoparc du Vernay, à Nivolas-Vermelle, sur une friche industrielle.



Un autre volet majeur est la transition énergétique : la CAPI dispose de cent bâtiments et a élaboré un schéma directeur patrimonial et immobilier avec une réflexion forte sur la transition écologique mais aussi énergétique de ce patrimoine bâti, un objectif d'optimisation financière et d'autonomie énergétique.

Des actions ont déjà été initiées dans ce sens sur le précédent mandat : nous avons construit une centrale photovoltaïque sur le parking du siège de la CAPI qui produit plus d'énergie que ce qu'en consomme le bâtiment.

Sur le parking du théâtre du Vellein, un projet de géothermie permettra prochainement de récupérer la chaleur des enrobés pour chauffer le bâtiment en hiver.

“ La finalité de l'action publique, portée par les élus, c'est de servir les habitants. ”



Nos priorités s'articuleront également autour du développement de services publics de qualité et accessibles à tous, avec l'ambition de créer un équipement petite enfance sur l'Est du territoire qui en est dépourvu. Par ailleurs, la sécurité devra être repensée à l'échelle du territoire pour mieux le mailler et une attention toute particulière sera portée à l'accès à la santé, en répondant au défi majeur de l'accessibilité aux soins avec la création de maisons de santé.

QUELS SERONT LES PRINCIPAUX DÉFIS ET OBSTACLES ?

Les collectivités évoluent dans un contexte de plus en plus complexe : contraintes financières, évolutions réglementaires, accumulations de normes pour l'aménagement du territoire, ce que j'appellerais la "monarchie administrative". Dans le même temps, il faut s'adapter au changement climatique, répondre aux attentes croissantes et légitimes des habitants envers l'action publique, à leurs inquiétudes...



Nos habitants doutent parfois de leur avenir, de leur sécurité, de leur accès aux soins, de leur capacité à conserver cette qualité de vie qui fait la richesse de notre territoire. Notre devoir est simple : redonner confiance, ambition, fierté et surtout maintenir notre capacité d'investissement tout en préservant notre équilibre budgétaire. Nous y travaillons avec succès grâce au sérieux et à l'engagement des élus de la CAPI.

COMMENT VOYEZ-VOUS LA CAPI À LA FIN DU MANDAT, EN 2032 ? QUELLES SERONT LES GRANDES ÉVOLUTIONS ?

Je la vois robuste et prospère ! Pas besoin d'attendre 2032 pour constater que la CAPI est déjà un territoire exemplaire, un territoire d'industrie, d'innovation, de développement, où il fait bon vivre, bon travailler, bon élever ses enfants. En 2032, je souhaite que la CAPI maintienne ce haut niveau d'attractivité (nous accueillons plus de 1 000 habitants chaque année !), reste ce territoire riche de sa diversité,

doté d'équipements et de services modernes, résolument tourné vers l'avenir, mais aussi solidaire, équitable et proche de tous les Capisérois pour qu'ils s'y sentent bien. Notre rôle, en tant qu'élus, est de donner de la fierté aux habitants, qu'ils puissent dire : *"On est bien là !"*. C'est cela qu'il faut insuffler. Pour autant, il n'y a pas de position stable dans la vie, je crois profondément qu'il faut toujours être en perpétuel mouvement. Notre collectivité doit toujours avancer. Lorsque vous n'avancez pas, vous reculez !



©Benoit Gillardreau

AVEZ-VOUS UN MESSAGE À ADRESSER AUX AGENTS ET AUX HABITANTS DU TERRITOIRE ?

Je remercie les 850 agents de la CAPI pour leur engagement quotidien au service du territoire, si essentiel à la réussite de nos politiques publiques. Je suis très fier de travailler avec eux. Aux habitants, je veux leur dire que leur confiance nous oblige.

Nous continuerons à agir avec sérieux, transparence et détermination pour préparer l'avenir. Un avenir qui, je le sais, s'annonce radieux, car j'ai une ambition à la fois simple et immense pour tous : faire de la CAPI un territoire où il fait toujours bon vivre, un territoire ouvert aux autres, un territoire où l'on trouve un emploi sans renoncer à son cadre de vie, où les enfants grandissent dans un environnement préservé, sécurisé, où il est simple de se déplacer, d'accéder au sport, à la culture, à la nature, où l'économie est florissante... Un territoire qui nous apporte une véritable joie de vivre. C'est tout ce que je nous souhaite.



©Pascale Cholette

Pas besoin d'attendre 2032 pour constater que la CAPI est déjà un territoire exemplaire, un territoire d'industrie, d'innovation, de développement, où il fait bon vivre, bon travailler, bon élever ses enfants.

CAPI

Des compétences obligatoires

Portée par l'engagement des élus, des conseillers communautaires et de ses 850 agents, la CAPI met en commun ses moyens afin d'optimiser la gestion des services publics. Elle conduit également des projets structurants à l'échelle du territoire dans des domaines aussi variés que le développement économique, l'aménagement, l'habitat, la mobilité, l'accès à la culture et au sport ou encore la gestion des déchets. Voici un aperçu de l'ensemble de ses domaines d'intervention.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Actions de développement économique ;
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ;
- Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire ;
- Organisation de la mobilité.



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

- Dans les conditions prévues par le code de l'environnement



ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

- Programme local de l'habitat ;
- Politique du logement d'intérêt communautaire ;
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ; actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.



POLITIQUE DE LA VILLE

- Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ;
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville



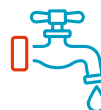
ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs.



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

- Gestion, traitement et valorisation des déchets.



EAU

- Produire, traiter et distribuer de l'eau potable ;
- Assurer l'investissement et l'exploitation



ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

- Collecter les eaux usées et assurer leur transit et leur traitement ;
- Assurer l'investissement et l'exploitation



GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

- Collecter, traiter les eaux pluviales urbaines et participer à la protection des habitations contre les inondations.

Des compétences supplémentaires



CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE VOIRIES, DE PARCS DE STATIONNEMENT RECONNUS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Les voiries de liaison entre communes et grands pôles structurants ;
- Les voies de liaisons inter quartiers ;
- Les voies de distribution et les voies des zones d'activités économiques, soit 350 km de chaussée.



ÉQUIPEMENTS CULTURELS RECONNUS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Le Théâtre du Vellein (scène conventionnée) ;
- Le Conservatoire Hector Berlioz CAPI à rayonnement départemental ;
- La Scène de musiques actuelles Les Abattoirs ;
- 11 bibliothèques et médiathèques.



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS RECONNUS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- 5 piscines ;
- 1 golf.



ACTIONS SOCIALES RECONNUES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- 31 structures de petite enfance



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

- Prise en charge d'opérations de maîtrise de l'énergie d'intérêt communautaire ;
- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores ;
 - Création de zones environnementales sensibles et labellisées ;
- Coordination des plans de prévention des risques des communes concernées.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Production d'énergie renouvelable ;
 - Construction durable ;
 - Plan climat.



SÉCURITÉ INCENDIE

- Participation au Service départemental d'incendie et de secours ;
- Gestion des bornes incendie (alimentation et matériel).



ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX TRICOLORES

- Réalisation et gestion de tous les réseaux d'éclairage public et de tous les feux tricolores.



AGRICULTURE

- Soutien au maintien et au développement de l'agriculture ;
- Promotion de l'agriculture raisonnée et mise en œuvre de mesures agroenvironnementales.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Soutien au développement supérieur en lien avec le développement économique.



DISTRIBUTION DE SERVICES DE COMMUNICATION AUDIOVISUELLE

- Diffusion de la TNT gratuite sur certains périmètres de l'ancienne Ville nouvelle (contrat d'entretien et maintenance de ce réseau).



Jean Papadopulo
Président de la CAPI

Découvrez les élus de la CAPI

LES VICES-PRÉSIDENTS



Vincent Chriqui
1^{er} Vice-Président en charge de l'économie, de l'innovation et de l'attractivité



Patrick Nicole-Williams
2^e Vice-Président en charge des mobilités



Cyril Marion
3^e Vice-Président en charge de la stratégie territoriale d'aménagement



Emmanuel Damato
4^e Vice-Président en charge de l'informatique, de la stratégie numérique et de l'Intelligence Artificielle



Mathieu Gaget
5^e Vice-Président en charge de la gestion et la valorisation territoriale des déchets et de l'économie circulaire



Guy Rabuel
6^e Vice-Président en charge du renouvellement urbain et de l'habitat



Fabien Durand
7^e Vice-Président en charge du cycle de l'eau et de l'agriculture



Christine Sadin
8^e Vice-Présidente en charge du sport



Christian Beton
9^e Vice-Président en charge de la voirie, des espaces publics et de l'éclairage public



Olivier Tisserand
10^e Vice-Président en charge de la stratégie immobilière



Jean-Pierre Girard
11^e Vice-Président en charge de la stratégie financière et de la commande publique



Aurélien Leprêtre
12^e Vice-Président en charge de la sécurité, de la santé et de la gestion et prévention des risques



Nadiège Gusto
13^e Vice-Présidente en charge du rayonnement culturel et de l'enseignement artistique



Priscilla Blond
14^e Vice-Présidente en charge de la politique de la ville, de l'emploi et de l'insertion



Anne Chaumont-Puillet
15^e Vice-Présidente en charge des ressources humaines

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS



Pascale Badin
Conseillère
communautaire en charge
de la petite enfance



Dominique Berger
Conseiller communautaire
en charge de la gestion
des espaces publics



Daniel Gaudé
Conseiller communautaire
en charge des bâtiments
communautaires



Cyril Fromentoux
Conseiller communautaire
en charge de la
participation citoyenne et du
dialogue avec les usagers



Daniel Wajda
Conseiller communautaire
en charge de la transition
énergétique et de la lutte
contre les pollutions



Hervé Casse
Conseiller communautaire
en charge des affaires
juridiques et du patrimoine



Nicolas Reymond
Conseiller communautaire
en charge du tourisme



Bruno Bonnard
Conseiller communautaire
en charge des espaces
naturels



Emmanuelle Bouin
Conseillère
communautaire en charge
de l'accessibilité



Lionel Millardet
Conseiller communautaire
en charge de la
mutualisation

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SUPPLÉANTS



Marguerite Baccam
Conseillère
communautaire



Bénédicte Bedir
Conseillère
communautaire



Rosa Belaïdi
Conseillère
communautaire



**Graziella Bertola-
Boudinaud**
Conseillère
communautaire



Marie-Line Bessonnat
Conseillère
communautaire



Pascale Bidard
Conseillère
communautaire



Sébastien Blondin
Conseiller communautaire



Magali Bonin
Conseillère
communautaire
suppléante



Roland Borghi
Conseiller communautaire



André Borne
Conseiller communautaire



Sandrine Bouisset
Conseillère
communautaire



Anh Brun
Conseillère
communautaire
suppléante



Alexandre Cacaly
Conseiller communautaire



Romain Canetto
Conseiller communautaire
suppléant



Virginie Chervier
Conseillère
communautaire



Salima Chiboub
Conseillère
communautaire



Angélique Contamin
Conseillère
communautaire



Aurore Cros
Conseillère
communautaire



**Jean-Claude
Cryonnet**
Conseiller communautaire



Audrey Cukrowski
Conseillère
communautaire



Martine Delaere
Conseillère
communautaire
suppléante



Laurent Di Santo
Conseiller communautaire



Alain Douillet
Conseiller communautaire
suppléant



Cécile Femmelat
Conseillère
communautaire



Julien Gagat
Conseiller communautaire



Anne Garnier
Conseillère communautaire
suppléante



Marie-Laure Garnier
Conseillère
communautaire



Céline Girard
Conseillère
communautaire



Sophie Girard
Conseillère communautaire
suppléante



Mireille Gourribon
Conseillère communautaire



Christian Guétat
Conseiller communautaire



Christian Journet
Conseiller communautaire
suppléant



Émilie Jullien
Conseillère communautaire



Houria Khettab
Conseillère communautaire



Christophe Laville
Conseiller communautaire



Gaël Legay-Bellod
Conseiller communautaire



Sylvain Macle
Conseiller communautaire



Dorian Maillet
Conseiller communautaire



Arnaud Malatray
Conseiller communautaire



Aurélie Marecal
Conseillère
communautaire



Didier Marion
Conseiller communautaire



Noël Millat
Conseiller communautaire



Freedolyn Occo
Conseiller communautaire



Julia Pierret
Conseillère
communautaire



**Caroline Pilan-
Thevenin**
Conseillère
communautaire



Robert Polsinelli
Conseiller communautaire



Sandrine Pradelle
Conseillère
communautaire



**Vo Huyen Trang
Pruvost**
Conseillère
communautaire



Ana Realpe Hoffsess
Conseillère
communautaire



Jean-Noël Salmon
Conseiller communautaire



Éric Schulz
Conseiller communautaire



Hortense Torossian
Conseillère
communautaire



David Vaschalde
Conseiller communautaire



Carole Verdier
Conseillère communautaire
suppléante



Séverine Wargnier
Conseillère communautaire
suppléante



Marek Zwerenz
Conseiller communautaire

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN CHIFFRES

- Bourgoin-Jallieu : 17 élus – 30 437 habitants*
- Villefontaine : 11 élus – 19 253 habitants*
- L'Isle d'Abeau : 10 élus – 17 362 habitants*
- La Verpillière : 4 élus – 7 737 habitants*
- Saint-Quentin-Fallavier : 4 élus – 6 228 habitants*
- Ruy-Montceau : 3 élus – 4 882 habitants*
- Saint-Savin : 3 élus – 4 389 habitants*
- Nivolas-Vermelle : 2 élus – 2 785 habitants*
- Satolas-et-Bonce : 2 élus – 2 575 habitants*
- Vaulx-Milieu : 2 élus – 2 540 habitants*
- Saint Alban de Roche : 2 élus – 2 207 habitants*
- Maubec : 2 élus – 1 968 habitants*
- Four : 2 élus – 1 707 habitants*
- Domarin : 2 élus – 1 694 habitants*
- Écluse-Badinières : 2 élus – 1 543 habitants*
- Sérézin-de-la-Tour : 2 élus – 1 169 habitants*
- Meyrié : 2 élus – 1 120 habitants*
- Les Éparres : 2 élus – 1 007 habitants*
- Succieu : 2 élus – 787 habitants*
- Châteauneuve : 2 élus – 762 habitants*
- Chèzeneuve : 2 élus – 671 habitants*
- Crachier : 2 élus – 607 habitants*

* Chiffre au 1^{er} janvier 2025 – Source INSEE

L'ISLE D'ABEAU

LA FÊTE
DU VÉLO 2026

Tous en selle, la Fête du vélo CAPI revient pour une 8^e édition !

Rendez-vous samedi 19 septembre à L'Isle d'Abeau pour un après-midi placé sous le signe de la mobilité douce et de la convivialité. De 14h à 18h, profitez des animations et festivités pour petits et grands. Au programme : spectacle acrobatique, essai de vélos rigolos, initiation au VTT, piste ludique pour enfants, manège à vélo, vélo smoothie, piste de sécurité routière, stands d'informations...

➤ **Samedi 19 septembre, de 14h à 18h**
au parc Saint-Hubert
capi-agglo.fr



CAPI

LA NOUVELLE SAISON
DU VELLEIN : VIBRANTE
ET SURPRENANTE !

La saison 2026-2027 du Vellein, scènes de la CAPI, promet son lot de surprises et d'émotion à travers une programmation riche et éclectique. Cirque, danse, théâtre, jeune public...

Le Vellein propose des spectacles pour rire, s'émerveiller, rêver, vibrer tout au long de l'année. Présentation de la nouvelle saison samedi 12 septembre, ouverture de la billetterie mardi 15 septembre.

➤ **levellein.capi-agglo.fr**

VILLEFONTAINE

LE CONSERVATOIRE HECTOR
BERLIOZ CAPI FAIT SA RENTRÉE

Et si vous écoutiez l'artiste qui sommeille en vous en cette rentrée ? Musique, danse, théâtre... Pour vous ou votre enfant, il n'est jamais trop tard pour se lancer. Le Conservatoire Hector Berlioz ouvre une deuxième session d'inscriptions du 25 août au 6 septembre inclus, dans les disciplines où il reste des places. Ces inscriptions se font en ligne sur le site du conservatoire.

À noter aussi dans votre agenda, le concert d'ouverture de la saison 2026-2027 : Chaplin symphonique (ciné-concert) par le HB Orchestra (artistes-enseignants du Conservatoire) - Direction : Clément Lonca.

➤ **Mardi 13 octobre, à 20h, au Théâtre du Vellein à Villefontaine**
conservatoire.capi-agglo.fr



CAPI

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES CAPI EN PLEIN RÊVE(S)

De septembre 2026 à janvier 2027, le réseau des médiathèques CAPI vous embarque au pays des songes ! D' "*Alice au pays des merveilles*" aux attrape-rêves, des neurosciences à la musique qui berce, une flopée d'artistes et de créateurs vous recevront dans les onze bibliothèques et médiathèques de la CAPI.

Dans le cadre du PLEAC (Plan local d'éducation artistique et culturelle), l'auteur-illustrateur Antoine Guilloppé, originaire de Chambéry, sera mis à l'honneur, notamment avec "*Plein rêve*", grand album précieux où le noir et le blanc s'effacent derrière des rêves diaprés.

La Fabrique de Mélusine, Yarô, la compagnie Lilaho ou le Conservatoire Hector Berlioz vous offriront leur plus beau répertoire de couleurs, de notes et d'imaginaire.



©pexels-bertellifotografia

Et pour le plaisir et la relaxation, participez simplement aux soirées pyjama, au voyage sonore ou laissez filer votre plume au cours des ateliers d'écriture.

> portail-mediatheque.capi-agglo.fr

LES SORTIES NATURE DANS LES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

Envie de découvrir la nature autrement, en utilisant tous vos sens, en apprenant à utiliser les plantes sauvages, à fabriquer des objets avec des éléments naturels ou même à faire de la musique et jouer avec l'environnement ? C'est la promesse des sorties ENS, des immersions au vert autant ludiques que pédagogiques.

> **Gratuites, ces sorties sont sur inscription obligatoire au 04 74 93 47 50.**
Durée moyenne : 2h. Une activité le mercredi, idéale à faire en famille !

ENS Fallavier à St-Quentin-Fallavier
**À LA DÉCOUVERTE DES ARBRES
DANS LE VALLON DU LAYET**

Les arbres se dévoilent dans
le Vallon du Layet

> **Mercredi 16 septembre, 9h30-11h30**

ENS St-Savin Le Ruisseau à St-Savin
**JOUETS DE PLANTES /
JOUETS BUISSONNIERS**

> **Mercredi 30 septembre, 14h-16h**

ENS Maillet à Succieu
BALADE DES CINQ SENS

Balade sensorielle et ludique

> **Mercredi 14 octobre, 9h30-11h30**

ENS St-Savin Les Lacs à St-Savin
**USAGES ET SECRETS DE PLANTES
SAUVAGES**

> **Mercredi 14 octobre, 14h-16h**



©Ahmed Benazzouz

ENS Vaulx-Milieu
SUR LES TRACES DES ANIMAUX

Réserve naturelle régionale de l'étang
de Saint-Bonnet à Vaulx-Milieu

> **Samedi 17 octobre, 10h-12h**

ENS Ecorchebœuf à Villefontaine/
La Verpillière
MUSIQUE VERTE

> **Mercredi 4 novembre, 14h-16h**

La parole est aux élus de la majorité et de l'opposition

PRÉSERVER NOS ESPACES NATURELS, C'EST PRÉPARER L'AVENIR DU TERRITOIRE

À la CAPI, les espaces naturels ne sont pas seulement des lieux de promenade ou loisir ; ce sont des réservoirs de biodiversité, des espaces de respiration indispensables à notre qualité de vie. Les protéger est une responsabilité collective et une compétence publique que nous assumons pleinement.

Notre territoire possède une richesse naturelle remarquable : bords de rivière, berges d'étangs, coteaux, collines, vallons, sous-bois, marais et champs... la campagne capiséroise est très variée et protégée.

Préserver la nature, ce n'est pas paralyser le territoire, c'est construire un développement équilibré où l'environnement, l'économie et le cadre de vie cohabitent ensemble, en harmonie.

Cette ambition se traduit par des actions concrètes : restauration des milieux naturels, entretien des sentiers, valorisation du patrimoine paysager, protection de la faune et de la flore, sensibilisation des habitants... chaque initiative contribue à renforcer la résilience de notre territoire et à transmettre ce patrimoine aux générations futures. Préserver les espaces naturels et les aider à se développer durablement est une responsabilité de toutes et tous.

Bruno Bonnard
Conseiller délégué aux espaces naturels de la CAPI

LA CAPI, UNE DESTINATION TOURISTIQUE POUR TOUS

En été comme au printemps, de nombreux événements animent le territoire : sorties nature dans les espaces naturels sensibles, visites guidées insolites, fête du vélo, biennale du cirque, festivals de musique et fêtes paysannes... Tous ces événements font de la CAPI un territoire touristiquement très attractif : plus de quatre millions de visiteurs pour le village de marque, 10 000 festivaliers aux Belles journées et visiteurs au Château de Fallavier...

Le programme des événements est disponible sur le site monweekendala-capi.fr, en complémentarité de l'Office de Tourisme CAPI-Porte de l'Isère qui vous accueille toute l'année.

Le tourisme concerne près de 2 000 emplois salariés et représente 37 millions d'euros de retombées économiques des hébergements marchands ; c'est une chance pour notre territoire, pour tous les sportifs, curieux et amoureux de nature, musique et culture qui choisissent de venir se ressourcer ici.

Nous exerçons cette compétence avec beaucoup d'ambition et d'anticipation, pour que la CAPI reste un territoire où il fait bon vivre, pour tous, à l'année ou de passage.

Nicolas REYMOND
Conseiller communautaire en charge du tourisme

CAPI 2026-2032, QUELS ENJEUX POUR LE MANDAT ?

Au cours de ce mandat, la CAPI est confrontée à quelques grands enjeux pour l'avenir de l'agglomération :

- Le choix d'un nouveau prestataire pour "Ruban" à partir de 2028.

Ce dossier n'est pas seulement technique, la CAPI doit prendre en compte les besoins des habitants des 22 communes : aller au travail, au collège, au lycée, à l'hôpital, à la gare, la vie quotidienne et les loisirs, etc.

Nous serons actifs et vigilants avec les usagers pour que Ruban soit plus efficace et adapté à nos besoins, en veillant à une tarification sociale plus affirmée.

- Le renouvellement du contrat avec la SEMIDAO pour l'eau potable et l'assainissement en 2028.

La SEMIDAO est une société publique dont la CAPI possède 96%. En 2018, des élus de la CAPI voulaient confier la gestion de notre eau à des groupes privés. Il faut maintenir la gestion publique de l'eau et l'assainissement.

Nous demanderons sans relâche que la CAPI mette en place une tarification progressive de l'eau.

D'autres sujets demandent une action forte de la CAPI : adapter le territoire au changement climatique, l'accès à la santé pour tous en lien avec les communes, un réseau petite enfance toujours plus efficace et proche des usagers, une action culturelle pour tous,...

Tout au long du mandat, les élus du groupe "Ensemble" seront actifs et vous rendront compte des débats, des décisions.

**Virginie CHERVIER, Céline GIRARD,
Sylvain MACLE, Noël MILLAT,
Jean-Noël SALMON**



Retrouvez toute
la programmation
dans vos médiathèques
et sur le portail web

Rêves





Fête du VÉLO C API

à L'Isle d'Abeau

Samedi 19 septembre 2026

Parc Saint Hubert

De 14h à 18h

Tout le programme sur www.capi-agglo.fr



www.capi-agglo.fr